



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
1^{er} décembre 2023
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2024
29 janvier-2 février 2024, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents
et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	2
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
2. Recommandations du Comité des commissaires aux comptes	2
3. Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	4
4. Visites sur le terrain	4
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
5. Rapport sur le développement humain	5
6. Programmes de pays du PNUD et questions connexes	5
7. Évaluation du PNUD	5
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
8. Évaluation du FNUAP	6
9. Programmes de pays du FNUAP et questions connexes	7
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
10. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	7
11. Questions diverses	8
12. Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour sa première session ordinaire de 2024	9



Annotations et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

Conformément à sa décision 2006/14 et à l'article 7 de son règlement intérieur, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) élira un nouveau bureau, composé d'un(e) président(e) et de quatre vice-président(e)s. L'élection se tiendra le 10 janvier 2024. Conformément au principe d'un roulement établi entre les groupes régionaux, le Président ou la Présidente du Conseil d'administration pour 2024 sera élu(e) parmi les candidat(e)s présenté(e)s par les États du groupe Asie-Pacifique qui sont membres du Conseil.

Au titre de ce point, le Conseil adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session présenté par son (sa) secrétaire. Il approuvera également le rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire de 2023. Le projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour qu'ils puissent le commenter ; le rapport final contient les commentaires reçus dans les délais impartis.

Conformément à la décision [96/25](#), un plan de travail pour 2024, établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Conseil d'administration, est présenté au Conseil pour adoption.

Documentation

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires ([DP/2024/L.1](#))

Rapport de la deuxième session ordinaire de 2023 ([DP/2024/1](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2023 ([DP/2024/2](#))

Plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2024 ([DP/2024/CRP.1](#))

Débat consacré aux questions communes

Point 2

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

En réponse à la décision [2022/1](#) du Conseil d'administration, qui rappelle sa décision [2021/1](#), le PNUD, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), le FNUAP et l'UNOPS présenteront leurs rapports dans un modèle de rapport harmonisé.

Le rapport du PNUD sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2022 rend compte des progrès réalisés concernant l'application des recommandations dudit Comité pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 et les années précédentes. Le Comité a émis une opinion sans réserve sur les états financiers du PNUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comme il l'a fait tous les ans depuis 18 ans. Conformément à la décision 2010/9 du Conseil d'administration, un état détaillé de l'application des recommandations des auditeurs et le rapport d'audit complet du Comité des commissaires aux comptes ([A/78/5/Add.1](#)) peuvent être consultés sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD.

Le rapport du FENU sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2022 rend compte de l'état d'avancement de l'application des recommandations du Comité pour l'année terminée en décembre 2022 et les années antérieures. Conformément à la décision 2010/9 du Conseil d'administration, un état détaillé de l'application des recommandations des auditeurs et le rapport d'audit complet du Comité des commissaires aux comptes sur le FENU ([A/78/5/Add.2](#)) peuvent être consultés sur le site Web du Conseil d'administration. Dans son rapport, le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion sans réserve pour le FENU pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, marquant la onzième année complète pour laquelle le Fonds a établi ses états financiers conformément aux Normes comptables internationales du secteur public.

La Directrice exécutive du FNUAP a soumis, conformément à la décision [97/2](#) du Conseil d'administration, un rapport sur l'application des recommandations figurant dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ([A/78/5/Add.8](#)).

Le Comité des commissaires aux comptes a estimé que le FNUAP avait clôturé l'année 2022 en affichant une excellente santé financière grâce à l'appui continu de ses donateurs et à de saines pratiques de gestion financière, notamment des mécanismes et contrôles conçus pour maintenir les charges dans la limite des ressources financières disponibles. De l'avis du Comité, les états financiers du Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNUAP au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS).

Un tableau séparé, disponible sur le site Internet du Conseil d'administration du FNUAP, présente un état actualisé de l'application des recommandations de l'audit.

L'UNOPS a répondu aux recommandations formulées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes ([A/78/5/Add.11](#)) et fourni une mise à jour de l'état de la mise en œuvre. Le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les activités de l'UNOPS pour l'année terminée le 31 décembre 2022 n'était assorti d'aucune réserve. Dans les éléments de décision, l'administration de l'UNOPS souligne qu'il importe de régler les problèmes signalés lors des audits. Selon l'UNOPS, des progrès ont été accomplis dans l'application des recommandations formulées pour l'année terminée le 31 décembre 2022. L'UNOPS continue de s'employer à donner suite aux recommandations restantes. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte des progrès accomplis par l'UNOPS, en attendant avec intérêt le prochain rapport sur l'application des recommandations.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision concernant les rapports du PNUD, du FENU, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2022.

Documentation :

PNUD : rapport sur l'état d'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2022 ([DP/2024/3](#))

FENU : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2022 ([DP/2024/4](#))

FNUAP : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2022 ([DP/FPA/2024/3](#))

UNOPS : rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2022 ([DP/OPS/2024/1](#))

Point 3

Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Le rapport commun du PNUD et du FNUAP traite de la suite donnée aux décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Il porte tout particulièrement sur l'application des décisions prises par le Conseil de coordination du Programme à ses cinquante et unième et cinquante-deuxième réunions. Il met également l'accent sur les contributions apportées à la riposte au VIH par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport commun.

Documentation :

Rapport commun du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ([DP-FPA/2024/1](#))

Point 4

Visites sur le terrain

Au titre du présent point, le Conseil d'administration sera saisi du rapport de la visite conjointe effectuée au Sénégal, du 2 au 6 octobre 2023, par des membres du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, ainsi que de membres du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du Programme alimentaire mondial (PAM). Il souhaitera peut-être prendre note de ce rapport. L'objectif de la visite était de souligner l'engagement et la contribution du système des Nations Unies au Sénégal dans le contexte des priorités nationales et régionales. L'accent a été mis sur la collaboration interinstitutions dans la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en conformité avec les trois priorités nationales du Plan Sénégal émergent et sur la façon dont les entités des Nations Unies contribuaient à la réalisation des priorités nationales grâce à leurs programmes de pays, le cas échéant. Un autre objectif de la visite était de mettre en lumière le programme d'efficacité des Nations Unies et l'approche régionale adoptée dans les travaux réalisés au titre de ce programme en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Le Conseil d'administration entendra également une présentation concernant la visite sur le terrain en Uruguay (du 11 au 15 décembre). Il souhaitera peut-être prendre note de la présentation de cette visite.

Documentation :

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain effectuée au Sénégal par le Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et ceux de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM ([DP/FPA/OPS-ICEF-UNW-WFP/2024/1](#))

Débat consacré au PNUD

Point 5

Rapport sur le développement humain

Le Bureau du Rapport sur le développement humain présentera oralement un rapport sur les consultations relatives à l'établissement du Rapport sur le développement humain 2023-2024, qui sera publié début 2024, conformément à la résolution [57/264](#) de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de l'état des consultations concernant ce rapport.

Point 6

Programmes de pays du PNUD et questions connexes

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera invité à : a) examiner et approuver, conformément à sa décision [2014/7](#), les descriptifs de programme de pays pour la Gambie, la Guinée, Madagascar, Maurice et les Seychelles, le Bhoutan, le Cambodge et les Philippines, et le Brésil ; b) prendre note de la première prolongation d'un an du programme de pays pour le Soudan et l'Ukraine ; c) approuver la troisième prolongation d'un an du programme de pays pour le Soudan et la deuxième pour l'Ukraine.

Documentation

Prolongation des programmes de pays ([DP/2024/5](#))

Afrique

Descriptif de programme de pays pour la Gambie ([DP/DCP/GMB/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Guinée ([DP/DCP/GIN/4](#))

Descriptif de programme de pays pour Madagascar ([DP/DCP/MDG/5](#))

Descriptif de programme de pays pour Maurice ([DP/DCP/MUS/5](#))

Descriptif de programme de pays pour les Seychelles ([DP/DCP/SYC/4](#))

Asie-Pacifique

Descriptif de programme de pays pour le Bhoutan ([DP/DCP/BTN/3](#))

Descriptif de programme de pays pour le Cambodge ([DP/DCP/KHM/5](#))

Descriptif de programme multipays pour les Philippines ([DP/DSP/PHL/4](#))

Amérique latine et Caraïbes

Descriptif de programme de pays pour le Brésil ([DP/DCP/BRA/4](#))

Point 7

Évaluation du PNUD

Le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD présentera les résultats de l'évaluation de l'appui du PNUD à la dématérialisation des services publics, conformément au programme de travail pluriannuel du Bureau (2022-2025) ([DP/2022/6](#)), approuvé par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire

de 2022. Cette évaluation a examiné l'appui du PNUD à la dématérialisation des services publics pour la période 2015-2023, couvrant huit domaines d'intervention du programme qui portaient sur différentes thématiques et questions transversales. L'évaluation a conclu que le PNUD avait contribué à la dématérialisation des services publics et l'avait accélérée dans plusieurs domaines, et qu'il avait joué un rôle capital dans le renforcement de l'infrastructure publique numérique, indispensable à la dématérialisation des services publics. Grâce à sa stratégie institutionnelle de préparation au numérique, le PNUD a été en mesure de répondre rapidement aux besoins liés à la pandémie, ce qui a permis d'assurer la continuité des services publics. Il a une très grande marge d'action pour aider à renforcer l'infrastructure numérique publique et à mieux protéger la vie privée, en vue d'assurer des services publics efficaces.

L'évaluation sera accompagnée des réponses de l'administration.

Conformément à la décision 2019/19 du Conseil, le Bureau indépendant d'évaluation présentera également son plan d'examen de la politique d'évaluation du PNUD, l'examen étant prévu en 2024, comme indiqué dans le document [DP/2022/6](#).

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point de l'ordre du jour.

Documentation

Évaluation de l'appui du PNUD à la transition numérique des services publics ([DP/2024/6](#))

Réponse de l'administration à l'évaluation de l'appui du PNUD à la dématérialisation des services publics ([DP/2024/7](#))

Débat consacré au FNUAP

Point 8

Évaluation du FNUAP

Le Conseil examinera deux documents au titre de ce point de l'ordre du jour.

La politique d'évaluation du FNUAP est le résultat de consultations approfondies avec les principales parties prenantes. Dans cette politique, le FNUAP expose les principes et procédures relatifs à l'évaluation, définit les rôles et les responsabilités, décrit les contributions aux évaluations menées à l'échelle du système et aux évaluations interinstitutions et communes, ainsi qu'au renforcement des capacités d'évaluation nationales, appelle l'attention sur les exigences en matière de ressources humaines et financières et sur les mécanismes de financement, et présente, en conclusion, une note sur la mise en œuvre et l'examen à venir de la politique et sur l'établissement des rapports y relatifs.

Le plan d'évaluation chiffré pluriannuel pour la période 2024-2027 a été élaboré conformément à la politique d'évaluation du FNUAP ([DP/FPA/2024/1](#)), aux décisions du Conseil d'administration qui s'appliquent et à la résolution [75/233](#) de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Le plan d'évaluation expose l'approche stratégique adoptée pour planifier les évaluations et détaille les propositions d'évaluations centralisées et décentralisées des programmes pour le FNUAP. Il inclut en outre des informations sur les coûts, les principaux risques et les dispositions relatives aux rapports.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision approuvant la politique d'évaluation du FNUAP pour 2024 et le plan d'évaluation chiffré pluriannuel pour 2024-2027.

Documentation

Politique d'évaluation du FNUAP ([DP/FPA/2024/1](#))

Plan d'évaluation chiffré pluriannuel pour 2024-2027 ([DP/FPA/2024/2](#))

Point 9

Programmes de pays du FNUAP et questions connexes

Le Conseil d'administration sera invité à : a) approuver, conformément à sa décision 2014/7, le descriptif de programme de pays pour le Bhoutan, le Brésil, le Cambodge, la Gambie, la Guinée, Madagascar, le Nicaragua, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Philippines ; b) approuver la troisième prolongation d'un an du programme de pays pour le Soudan

Documentation

Prolongation des programmes de pays ([DP/FPA/2024/4](#))

Asie-Pacifique

Descriptif de programme de pays pour le Bhoutan ([DP/FPA/CPD/BTN/8](#))

Descriptif de programme de pays pour le Cambodge ([DP/FPA/CPD/KHM/7](#))

Descriptif de programme de pays pour les Philippines ([DP/FPA/CPD/PHL/9](#))

Descriptif de programme de pays pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée ([DP/FPA/CPD/PNG/7](#))

Afrique de l'Est et Afrique australe

Descriptif de programme de pays pour Madagascar ([DP/FPA/CPD/MDG/9](#))

Amérique latine et Caraïbes

Descriptif de programme de pays pour le Brésil ([DP/FPA/CPD/BRA/7](#))

Descriptif de programme de pays pour le Nicaragua ([DP/FPA/CPD/NIC/10](#))

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Descriptif de programme de pays pour la Gambie ([DP/FPA/CPD/GMB/9](#))

Descriptif de programme de pays pour la Guinée ([DP/FPA/CPD/GIN/9](#))

Débat consacré à l'UNOPS

Point 10

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

L'UNOPS présentera une auto-évaluation des progrès réalisés à ce jour dans l'exécution du plan d'intervention global. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être a) saluer les progrès réalisés dans l'exécution du plan d'intervention global et appuyer la transformation de l'UNOPS en cours ; b) décider que les progrès réalisés dans l'application des recommandations en suspens lui seront communiqués dans le cadre du cycle régulier d'établissement du rapport sur le plan stratégique de

l'UNOPS, conformément à la décision 2023/17 ; c) prendre note des conclusions de l'examen indépendant de l'état d'avancement de l'application des recommandations ; d) rappeler ses décisions 2022/24 et 2023/23 demandant que l'UNOPS commande un examen indépendant, qui lui sera présenté à la fin de la période de mise en œuvre du plan d'intervention global.

Conformément à la décision 2023/4 du Conseil d'administration, l'UNOPS est entré en contact avec les entités contributrices pour distribuer ses réserves excédentaires accumulées au 31 décembre 2021. Conformément à la décision 2023/18, l'UNOPS présentera des propositions d'autre utilisation des fonds non décaissés, qui seront examinées par le Conseil. Ces options comprennent la prolongation de la redistribution entre les entités contributrices ou la réaffectation des fonds pour répondre à des besoins en matière de développement.

Documentation

Plan d'intervention global en application des recommandations issues des deux examens indépendants du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ([DP/OPS/2024/2](#))

Distribution de l'excédent de réserves accumulé aux entités contributrices : proposition de l'UNOPS relative à une autre utilisation des fonds non décaissés ([DP/OPS/2024/3](#))

Point 11

Questions diverses

Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour sa première session ordinaire de 2024 (29 janvier-2 février 2024, New York)

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Question</i>	<i>Sujet</i>
Lundi 29 janvier	10 heures- 13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire de 2023 • Adoption du plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2024
			Débat consacré aux questions communes
		2	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes <ul style="list-style-type: none"> • Rapports du PNUD, du FENU, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'état d'avancement de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2022
		3	Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme commun des nations unies sur le vih/sida <ul style="list-style-type: none"> • Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur l'application des décisions et des recommandations du Conseil de coordination d'ONUSIDA
	15 heures- 17 heures	11	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Allocution du Président du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes
		4	Visites sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la visite sur le terrain effectuée au Sénégal par le Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et ceux de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM • Présentation de la visite sur le terrain du Conseil d'administration en Uruguay
Mardi 30 janvier	10 heures- 13 heures		Débat consacré à l'UNOPS
		10	Déclaration du directeur exécutif <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'intervention global en application des recommandations issues des deux examens indépendants de l'UNOPS • Distribution de l'excédent de réserves accumulé aux entités contributrices : proposition de l'UNOPS relative à une autre utilisation des fonds non décaissés • Culture institutionnelle
	15 heures- 17 heures	6	Débat consacré au PNUD <p>Programmes de pays du PNUD et questions connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation de descriptifs de programmes de pays • Prolongations des programmes de pays

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Question</i>	<i>Sujet</i>
Mercredi 31 janvier	10 heures- 13 heures		Débat consacré au PNUD (suite) Dialogue interactif avec l'Administrateur
	15 heures- 17 heures	5	Rapport sur le développement humain <ul style="list-style-type: none"> État des consultations relatives au rapport sur le développement humain (résolution 57/264 de l'Assemblée générale) Évaluation du PNUD
		7	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'appui du PNUD à la transition numérique des services publics, et réponse de l'administration Présentation du plan d'examen, prévu en 2024, de la politique d'évaluation du PNUD
Jeudi 1^{er} février	10 heures- 13 heures		Débat consacré au FNUAP Déclaration de la Directrice exécutive
	15 heures- 18 heures	8	Évaluation du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> Politique d'évaluation révisée du FNUAP Plan d'évaluation chiffré pluriannuel pour 2024-2027 Programmes de pays du FNUAP et questions connexes
		9	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et approbation de descriptifs de programmes de pays Prolongations des programmes de pays
Vendredi 2 février	10 heures- 13 heures	11	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> Adoption des décisions restées en suspens Questions d'organisation
		1	<ul style="list-style-type: none"> Adoption du plan de travail provisoire pour la session annuelle de 2024